

POUR UN SERVICE PUBLIC DU CONSEIL

EN ORIENTATION-FORMATION

Jean-Marie Quairel
Conseiller d'orientation psychologue
Directeur de CIO honoraire

Avril 2014

Contexte

Il y a plusieurs années en arrière (2008), une responsable syndicale nationale m'affirmait : « *Le conseil en orientation est une planche pourrie* ». Je lui avais répondu que je ne portais pas le même regard sur la situation et qu'il me semblait au contraire urgent de réfléchir tous ensemble à la promotion du Conseil. Aujourd'hui, après avoir abandonné cette question pendant 25 ans, le MENESR reprend la main et ouvre des groupes de travail. Le scénario qui se dessine semble bien aller dans le sens d'un renforcement de la position de psychologue des COP dans les établissements et d'une disparition progressive des CIO... La notion de « conseil » disparaît, au profit de celle d'une hypothétique « *psychologie de l'éducation* », fortement marquée par l'approche clinique et, de fait, très dépendante des politiques d'orientation des chefs d'établissements. Ainsi, la qualification de psychologue serait-elle plus compatible avec une *logique de l'offre* (l'orientation) qui impose à beaucoup de jeunes des choix prématurés, qu'avec la *logique de la demande* qui est à la base de la notion de « conseil » ?

Les liens historiques de la psychologie et de l'orientation n'ont pas abouti à une transformation de celle-ci, toujours conditionnée aux seuls résultats scolaires et à des procédures héritées des années 60. A minima, il aurait fallu rapprocher la notion d'orientation de celle de formation, pour qu'elle ait véritablement, pour les jeunes et les parents, un sens autre que celui d'une « mise à l'écart ». Au-delà de cette question cruciale pour les professionnels se pose aussi, pour le public, celle des conséquences d'un abandon du champ du conseil, porté par un service public. Paradoxalement, l'affaiblissement des services d'orientation et de ses personnels intervient au moment où la demande sociale de « conseil » est en augmentation croissante au sein des établissements scolaires comme dans l'ensemble de la société. Ainsi, dans une parfaite logique libérale se développe une offre anarchique et incontrôlée de conseils et de *coaching*, basée essentiellement sur des réponses « adaptées » à des besoins individuels.

En résumé, au regard des événements de ces dernières années, on peut se demander quelle était la bonne stratégie pour renforcer la position des services d'orientation. Au sein d'un système éducatif qui tarde à se transformer et qui génère de plus en plus de ruptures et de frustrations, la position de Psychologues n'est-elle pas, finalement, la plus instrumentalisable ? Est-elle réellement attendue par le public ? En s'appuyant sur une approche développementale du conseil, au sein de l'institution scolaire et dans les CIO, n'aurions-nous pas été plus proches des attentes et des demandes individuelles et collectives ?

Analyses et propositions

Aujourd'hui la profession est dans un « entre deux » qui la rend impuissante et largement illisible. En effet, jusqu'à présent, le MENESR n'a pas clairement exprimé sa volonté de développer un service de psychologie de l'éducation dans le second degré et s'est montré incapable de rendre possible un positionnement clair de ses services dans le nouveau SPRO. Ainsi, les COP sont accaparés par les demandes des chefs d'établissements et des équipes éducatives sur leur expertise de psychologues et abandonnent de plus en plus le terrain du conseil. Ils aident à faire tourner le système et pratiquent une forme de conseil très proche, par manque de temps et de supports théoriques, de celle des enseignants.

Une conception qui oublie que dans le conseil c'est le sujet que l'on doit mettre en situation de « travail », toujours en lien avec les influences de ses environnements.

Les services de conseils et de *coaching* privés ont bien senti l'espace qu'ils pouvaient occuper. Ils développent une approche individualiste de la question du « devenir de soi », en faisant payer le prix d'un illusoire « pouvoir sur son avenir » sans toucher aux différents contextes et systèmes où évolue le sujet et sans lui donner les moyens réels d'un « pouvoir d'agir ». Un véritable travail de conseil en institution touche autant à la dynamique psychique du sujet qu'au fonctionnement et à l'organisation même du système où il évolue, dans la mesure où l'interactivité humaine en est la base et où un individu ne peut pas se construire sans les autres. Il a des vertus unificatrices du sujet comme du groupe.

Pour celles et ceux qui pratiquent, ou ont pratiqué, cette activité dans une perspective émancipatrice, il ne fait pas de doute qu'elle provoque chez celles et ceux qui en bénéficient, un travail mental, une mise en pensée susceptibles de les aider à prendre leur destin en main et à se montrer plus autonomes et plus responsables. Cette pratique, conduite selon certaines règles éthiques et méthodologiques, permet au sujet d'être acteur de sa vie et de mettre en œuvre une conscience de soi réflexive en action, sans se couper des contraintes et des besoins du collectif et sans perdre de vue l'intérêt général. Le travail de conseil permet une conciliation des besoins du sujet et de ceux de la société. Il est indispensable au conseil individuel mais n'en est pas forcément constitutif. Nous aurions dû et pu développer cette approche en nous appuyant sur au moins sept supports théoriques fondateurs d'autant de pratiques : la clinique de l'activité (Y. Rochex), le récit autobiographique (A. Ernaux), le tenir conseil (A. Lhotellier), la supervision et l'auto supervision à l'entretien de conseil (C. Lecomte), l'approche EDC de « trouver/créer » (R. Solazzi), le *counseling* en orientation (A. Leu), la psychologie de l'orientation (J. Guichard).

Le croisement de ces différents regards devrait pouvoir constituer les fondements d'une véritable **Psychologie interactive du conseil en orientation-formation** où le travail du consultant et celui du conseiller sont en étroite dépendance. C'est une des conclusions que l'on peut tirer du dernier congrès international de l'orientation de Montpellier (CIOM 2013).

Il est donc urgent de se réunir pour travailler à la création et au développement d'un **Service Public du Conseil en Orientation-Formation** qui corresponde aux attentes des publics tout au long de la vie, les CIO devenant des **CICOF** (Centre d'Information et de Conseil en Orientation-formation) et les COP des **PCOF** (Psychologue-Conseiller en Orientation-Formation). Par ailleurs, il y aurait cohérence avec la mise en œuvre du conseil en évolution professionnelle actuellement discuté par les partenaires sociaux si, parallèlement, les procédures d'orientation évoluaient vers « le dernier mot au demandeur » : un conseil qui ne soit pas une prescription, mais une action interactive favorisant une prise de décision lucide et autonome, dans une perspective dynamique et évolutive .

Comment de tels enjeux, de telles intentions, pourraient-ils ne pas concerner la puissance publique ?

C'est une alternative forte aux dérives ultra-libérales ou autoritaires actuelles dans la mesure où cette démarche ouverte et rigoureuse, créative et structurante, est génératrice d'un fonctionnement plus harmonieux de l'École et de la société dans son ensemble, en accompagnement des indispensables réformes de structures et de fonctionnement de celles-ci pour les rendre moins inégalitaires et plus justes.

Le temps nous est compté pour faire entendre à nos dirigeants actuels l'urgence de cette mise en œuvre. Les valeurs humanistes, d'attention à l'autre, d'écoute et d'empathie, doivent se traduire en actes, en associant l'ensemble des citoyens. Il faut que « les maîtres » écoutent sérieusement tous les élèves et leur fassent une place, s'ils veulent pouvoir être écoutés en retour... Et pas seulement à l'École !

Si cet effort de conscience n'est pas fait, viendra le temps des dénonciations, des exclusions et des pogroms : il est à nos portes. ♦